Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau Conseil d'Etat : la répartition des départements

Les membres du nouveau Conseil d'Etat, élus le 17 mars dernier, se sont réunis ce jour sous la présidence de leur doyen de fonction, Philippe Biéler. Ils ont décidé de la répartition des départements. Ils ont également procédé à quelques remaniements dans la composition des départements et dans l'attribution de certains dossiers entre eux.

Le Département de la sécurité et de l'environnement sera dirigé, comme actuellement, par

Jean-Claude Mermoud. Le DSE accueille en outre le Service pénitentiaire, qui est actuellement rattaché au DIRE.

Le Département de la formation et de la jeunesse sera dirigé par Anne-Catherine Lyon. Sa composition ne subit aucun changement.

Le Département des institutions et des relations extérieures sera dirigé par Pierre Chiffelle. Le DIRE perd le Service pénitentiaire, qui va au DSE, et le Service de l'éducation physique et du sport, qui va au DEC. Il accueille en revanche la Direction, planification et stratégie informatiques (DPSI), actuellement au DFIN. Il reprend en outre les relations avec la FAREAS, afin de rassembler dans le même département les questions liées à l'asile et aux migrations.

Le Département de la santé et de l'action sociale sera dirigé par Charles-Louis Rochat, sans autre changement que le passage au DIRE des relations avec la FAREAS.

Le Département de l'économie sera dirigé par Jacqueline Maurer. Le DEC accueille le Service de l'éducation physique et du sport. Il prendra en outre la responsabilité du dossier BCV, actuellement au DFIN.

Le Département des infrastructures sera dirigé par Philippe Biéler. Sa composition ne subit aucun changement.

Le Département des finances sera dirigé par Pascal Broulis. Le DFIN est délesté de la DPSI et laisse la responsabilité du dossier BCV au DEC.

La Chancellerie d'Etat, tout en restant rattachée administrativement au DIRE, bénéficiera d'une autonomie accrue au service du Conseil d'Etat dans son ensemble.

Le nouveau Conseil d'Etat ne s'est pas borné à répartir les départements entre ses membres. Il a procédé à un échange de vues approfondi afin de préparer son entrée en fonctions. A cette occasion, il a pris la décision de mettre sur pied rapidement, dans les mois qui viennent, un programme de législature. Il a également décidé de développer la pratique des délégations, à travers laquelle plusieurs membres du gouvernement peuvent traiter conjointement d'un dossier transversal ou stratégique.

Le président du nouveau gouvernement sera Charles-Louis Rochat, actuel vice-président. Le vice-président pour 2002 sera Jean-Claude Mermoud. Le nouveau gouvernement entrera en fonctions le 23 avril prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mars 2002

Philippe Biéler, doyen de fonction du Conseil d'Etat, 021/ 316 70 00